

Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 18 février 2019 à 13h00 (26^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : MFFP, 75, rue des Oblats Nord, Ville-Marie

Étaient présents :

Membres	Organismes
Marie-Ève Lacombe	MFFP-régional
Annie Malenfant	MFFP-local
Thomas Bourbonne	MFFP-local
Marine Duguay-Baril	MFFP-local
Pascal Pelchat	MFFP-local
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoires de l'Abitibi-Témiscamingue
Loydy Brousseau	Rayonier Advanced Materials (RYAM)
Aurore Lucas (par téléphone)	Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Pierre Bouffard	VHR

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 21 janvier 2019
4. Affaires découlant du compte rendu du 21 janvier 2019
5. Programmation 2019-2020
6. Ouverture de la période de consultation publique des PAFIO
7. Travaux du comité paysage
8. Varia

1. Accueil

La rencontre débute à 13h00. Une feuille de présence circule et chacun est invité à s'inscrire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et accepté.

3. Adoption du compte rendu du 21 janvier 2019

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires.

- La date en introduction est erronée. À corriger.

- Expliciter l'acronyme PADF. **Programme d'Aménagement Durable des Forêts**. Le nom au long sera intégré dans la version finale du compte rendu.
- Le texte présenté par Loydy et envoyé à tous les membres de la TGIRT, est discuté. Dans les commentaires reçus par Paul Bouvier et ceux émis par les personnes présentes, la dernière phrase du texte proposée « accroche ».

Il y a perception que la question économique est exclusive à l'industrie forestière alors que tous les secteurs ont leur apport économique. Également, le terme « D'abord » semble vouloir donner une priorité dans les enjeux.

Loydy explique la mise en contexte du texte, à savoir : avoir un énoncé des préoccupations de l'industrie. Le terme « d'abord » est plutôt dans le sens de « autant que faire se peut » que « en premier lieu ».

Il est proposé et accepté d'enlever la dernière phrase et d'accepter le reste du texte qui se lit ainsi :

Les membres reconnaissent l'importance de l'industrie forestière pour la région en raison de sa contribution à l'économie locale mais aussi par ses activités qui permettent le maintien de l'accès au territoire public pour l'ensemble des utilisateurs de la forêt. Par conséquent, la recherche de solutions aux différentes problématiques d'utilisation du territoire se fera selon un principe gagnant/gagnant pour l'ensemble des acteurs.

Le compte rendu sera corrigé. Le compte rendu est adopté avec les corrections.

4. Affaires découlant du compte rendu du 21 janvier 2019

- Le compte-rendu de la rencontre du 10 décembre 2018 a été modifiée selon les discussions et envoyée aux membres;
- Le texte sur l'industrie forestière a été envoyée aux membres pour commentaires. Voir ci-haut;
- Éléments de réponse sur des questions prises en délibérées :
 - Au niveau du Québec, chaque TGIRT reçoit 30% du budget du **Programme d'Aménagement Durable des Forêts (PADF)** alloué à la MRC;
 - D'autres tables GIRT connaissent des difficultés de main d'œuvre;
 - La MRC de Rouyn-Noranda présente un bilan financier à sa table GIRT,

Demande est faite à la MRC de Témiscamingue pour recevoir un bilan.

- Il y aura un colloque en mai dans le cadre des rendez-vous des Ressources naturelles, sur les AIPL. Cette question sera également abordée aux tables GIRT une fois que la stratégie nationale du bois sera rendu publique.

5. Programmation 2019-2020

Pascal Pelchat du MFFP nous présente pour chacune des unités d'aménagement (UA) diverses cartes;

- Cartes des chantiers de récupération des secteurs affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE);
- Cartes des chantiers du bureau de mise en marché des bois (BMMB);
- Cartes des chantiers réguliers;
- Dans l'UA 81-51 ce sont majoritairement des coupes partielles qui sont réalisées;

Demande est faite pour une visite terrain dans des coupes partielles. Voir avant et après traitement.

- Les chantiers potentiels (Bassin de pige) représentent 2 ans d'opération de chantiers réguliers. Dans le cas de des chantiers TBE c'est plus.
- Une carte de l'évolution de la TBE est présentée. Les secteurs sont cotés selon la sévérité de l'infestation : sévère, modéré et faible.

6. Ouverture de la période de consultation des PAFIO

Thomas Bourbonne présente le site interactif pour la consultation qui s'amorce. Ce sera présenté lors de la rencontre publique en soirée.

La consultation publique se déroule du 18 février 2019 au 14 mars 2019.

Tous sont invités à faire part de leurs préoccupations.

Essentiellement, il y a insatisfaction quant au fonctionnement actuel et des questionnements sur le financement et le rôle du MFFP.

7. Travaux du comité paysage

Paul Bouvier présente un résumé de la méthodologie proposée par le comité paysage. Ce document, amendé selon les recommandations des participants, est joint au compte rendu.

À la prochaine rencontre régulière le 18 mars, il y aura présentation de carte des secteurs retenus.

Thomas Bourbonne rappelle que malgré que les secteurs sous analyse fassent consensus, le MFFP a besoin d'être documenté sur les choix faits et les propositions retenues.

8. Varia

Fin de la réunion à 15h15.

Annexe au compte rendu

Comité Paysage

Résumé de la méthodologie proposée

Mise en contexte :

Suite à la présentation de la méthodologie de Rouyn-Noranda et du processus proposé par le MFFP pour arriver à une entente Paysage, les membres du comité ont décidé de prendre quelques cas d'espèce pour analyse avant d'appliquer une méthodologie à grande échelle.

L'objectif est de mieux maîtriser la méthodologie et apporter les adaptations requises au contexte du Témiscamingue.

Choix des cas d'espèce :

Les cas choisis sont consensuels à l'effet qu'ils représentent, pour les membres du comité, des sites d'intérêt « incontournables ».

Les sites choisis sont :

- Lac Beauchêne;
- Lac Kipawa
- Lac Ostaboningué
- Sentier de motoneige trans-Québec, le tronçon Belleterre-Lac-à-la-Truite (20km)

Méthodologie proposée :

1. Monter une carte du secteur proposé avec une zone environnante de 1,5 km et de 3 km;
2. Identifier et cartographier les usages recensés avec leur zone de protection à l'égard du paysage;
3. Consulter les membres de TGIRT pour savoir s'il manque un usage ou une information pertinente;
4. À partir des différents usages, identifier le paysage visible selon la méthodologie « Rouyn-Noranda »;
5. À partir de cet exercice :
 - a. Le paysage visible, ayant une couverture en vertu du RADF, est identifié;
 - b. Le paysage visible n'ayant pas de couverture est identifié;
6. Évaluation des modalités en place ou à mettre en place dans les paysages visibles;
7. Consultation des membres de la TGIRT;

Résultats attendus :

- Grille d'analyse mieux adaptée au Témiscamingue;
- La définition de modalités d'intervention à l'égard du paysage en fonction des sites et des usages.

Paul Bouvier